

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication L A V E R D A	Type M 1 5 2	Fiche d'homologation N° CH 5514 02
--	--	-----------------	---------------------------------------

Constructeur	Pietro LAVERDA S.p.A., Breganze - Vicenza / Italia		
Identification	"M 152" sur la plaquette du constructeur et devant le no du châssis		
Plaquette constr.	à gauche, latéralement sur la console du tableau de bord		
N° du châssis	à droite, à l'arrière, latéralement, sur le longeron		
Ident. du moteur	"CP 3-1" en haut sur la culasse, près du 3e injecteur, frappée par l'importateur		
Importateur princ.	LANDMASCHINEN AG, Lagerhausweg 10, 3018 Bern + G. FRIED, Landmaschinen, 5322 Koblenz		
Véhicule homologué	M 152 * 172501	Signes fixes dans code du type	M 152

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	hydrostatique (système Orbitrol)		
Transmission	mécanique avec variateur		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues AV
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres d'entraînement / sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage		
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les arbres d'entraînement / sur les roues avant		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur			
Contrôle 2 circ.			
		Marque	FIAT-OM
		Construction	en ligne
		Carburant	D
		Refroidiss.	eau
		Alésage	110
		Cylindrée	7409
		Puissance en CV	96 kW (130 CV)
			(DIN)
		Bruit à proximité	96 dB(A) à t/min
		Silencieux	1= 500 X Ø 220 mm
		Mesure des gaz	Pacharach 1,5/Bosch noirissement 2,4
		Déparasitage	- (95 %)

Carrosserie		Poids	
	moissonneuse-batteuse (s.d. avec cabine) +)	avant	1800
Nombre de portes	1/ avec cabine	Indic. vit.	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseur	de chaque côté
Cale	1/285x150x170	Atelage	-
Antivol	-		
Nombre de places	t 1 av	centre	ar
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		6900	Empattements 3280
Largeur		3270 *)	
Hauteur		3820	Voies av 2330 ar 2690
Porte à faux	lat.		Voies av - ar -
	av	1850	
	ar	1770	Braquage g 12950 d 12450
Distance volant - vers l'avant du véhicule			750
Hauteur avec cabine		4000 mm	
		arrière	total
		1800	6650 +)
		Charge utile	
		Poids total	12300
		Garantie fabr.	
		Dimens. pneus	23.1-26(18-26) 11.5/80-15 (Variantes voir
		Ply / bar	12 / 2,1 8 / 2,0
		Charge	9030 2820
		pour V max	20 30
		Garantie poids remorquable avec frein	
		Garantie poids remorquable sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorquable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h
		Vitesse maximale testée	20 km/h
		à 2200 t/min au moteur	

Equipement §)	
Feux de route	CORO DGM 7886 ou M (E)
Feux de croisement	CORO DGM 7886 ou M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) AV 4 ou 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E)
Feux de gabarit	av I
Feux complément.	1/ feu orange CH 1 1280 03, 04 2/ lampes de travail à l'avant
Essuie-glace	1/ avec cabine + dégivreur avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/Fiamm EP 838 CH 5 0602 01 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation	
Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)
Marque et type	L A V E R D A M 152
Homologation N°	CH 5514 02
Carrosserie	moissonneuse-batteuse
Places	total 1 avant
Poids à vide	6650 +)
Charge utile	Carburant 37,73
Poids total	CV-impôt 7409

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur = 3270 mm
- ***) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 20 km/h = 86 dB/A
à proximité = microphone à 50 cm de la paroi latérale supérieure, à 1,2 m du sol.
- +) Carrosserie : livrable sur demande avec cabine fermée; poids du véhicule = 6900 kg.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, des feux de position et des clignoteurs AV admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation noir/jaune: à l'arrière du véhicule et à l'extrémité des supports des feux AR;
- 138 - protection : poutre marquée jaune/noir à l'avant du véhicule sur l'ouverture du canal d'alimentation;
- 139 - la table de coupe doit être transportée séparément;
 - la cheminée de vidange doit être repliée;
 - le réservoir à grains doit être vide.

W

Berne-Bümpliz, 04.09.78
Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules